

Attestation de responsabilité, engagement de non recours.

Pour les professionnels devant intervenir en bord de piste durant les roulages

Je soussigné : _____

Profession : _____

Demeurant à : _____

- **Nom de la Société** : _____

N° registre du commerce : _____

OU

N° de siret : _____ Code APE : _____

- **Ou Nom de l'association** : _____

Compagnie d'assurance : _____ N° de contrat : _____

Je déclare être pleinement conscient des risques liés à mon activité sur les circuits de la SAS C.E.E.R.T.A., j'assume ces risques sous mon entière responsabilité et déclare, de manière irrévocable, tant pour moi-même que pour mes ayants droit, ne pas engager d'action en responsabilité contre la SAS C.E.E.R.T.A., assumant entièrement les éventuels dommages matériels et corporels que je pourrais subir du fait de ma présence.

J'assume personnellement l'entière responsabilité de tous dommages que je pourrais occasionner, que ce soit aux biens ou aux personnes.

En cas d'accident sur le site de la SAS C.E.E.R.T.A., impliquant un autre utilisateur, je m'engage à régler le sinistre directement avec ce dernier.

Je certifie avoir pris connaissance du règlement ainsi que des consignes de sécurité, que je m'engage à respecter.

Rappel concernant les prises de vues en drone :

Les circuits étant en zone urbaine et dans l'axe d'un aérodrome.

- Vous devrez obtenir l'autorisation du représentant de la SAS C.E.E.R.T.A. ainsi que de l'Agglo Pays d'Issoire, gestionnaire de l'aérodrome d'Issoire - Le Broc.
Cette démarche doit être effectuée au minimum une semaine avant votre venue.
- Seuls les professionnels ayant un brevet délivré par la direction de la sécurité de l'aviation civile (DSAC) seront autorisés C.f. : **LOI n° 2016-1428 du 24 octobre 2016.**

Fait à _____ le : _____

Signature